

TAUX DE L'ABONNEMENT.
TRIMESTRIEL 3.00
SEMESTRIEL 6.00
ANNUEL 12.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire

Editeur-propriétaire, A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

TAUX DES ANNONCES.
Six lignes... 60.00
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 0.50

SÉNAT FRANÇAIS.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Le Sénat français a eu le 6 une journée mémorable. Le débat soulevé par les interpellations de M. de Maupas a été plein d'intérêt, et peut passer pour un signe des temps. Qui se serait jamais attendu à voir un sénateur du deuxième empire réclamer la liberté illimitée de la presse?

Pour M. de Maupas, la liberté de la presse en s'exerçant naturellement contre la personne la plus responsable ou la seule véritablement responsable de l'empire, a découvert la couronne. Il faut se hâter d'ouvrir celle-ci constitutionnellement par la responsabilité ministérielle, non pas solidaire, mais homogène.

On vient donc de toutes parts, sous une forme ou sous une autre, à cette pensée qui est la seule juste et vraie : que la liberté n'est un danger que quand elle est comprimée ou trop réglementée, ce qui est tout à fait la même chose.

On en vient donc à sentir aussi que la responsabilité ministérielle a son bon côté, n'aurait-elle, comme l'a dit M. de Maupas, que l'avantage de permettre plus d'élasticité aux débats des assemblées, où l'on pourrait tout discuter sans crainte de risquer un effacement à la couronne.

Dans sa réponse à M. de Maupas, M. Rouher a dit qu'à ses yeux, la famille était le lien d'un gouvernement. Cette assimilation de l'autorité du souverain à celle du père de famille, dit à ce sujet le Journal des Débats, a quelque chose de doux et de sentimental qui peut faire illusion aux naïfs attendrissement.

M. le comte de Sartiges commence par dire qu'étranger à la discussion qui, dans cette enceinte, a précédé l'adoption de la loi sur la presse, il a le besoin de solliciter l'indulgence du Sénat pour la forme et le fond de quelques réflexions qu'il se propose de lui présenter.

Au surplus, il sera bref. L'ampleur avec laquelle M. de Maupas a développé l'objet de l'interpellation le lui permet ; car il s'associe aux considérations que son honorable collègue a présentées, surtout en ce qui concerne les attaques dont la couronne est l'objet de la part de la presse, et, comme lui, il pense que la dernière loi sur la presse a été l'occasion, sinon la cause, de ces coupables excès.

Peut-être serait-il encore plus préoccupé de cet état de choses s'il n'avait été à même d'étudier dans d'autres pays la situation de la presse. Aux États-Unis, dans les Pays-Bas, en Belgique, en Angleterre, en Italie, la presse est libre de tout frein. Mais ses insultes sont traitées avec dédain, ou la considère même comme une sorte de soupape pour les mauvaises passions et partant comme utile.

Les journaux n'y font point l'opinion, ils la suivent ; ils n'ont de lectures qu'autant qu'il s'agit d'accord avec elle, ou qu'ils nient la prétention d'imposer une opinion toute faite.

Il est vrai que, de loin, on ne peut voir ce qui se passe dans son propre pays aussi bien que les personnes qui y sont présentes. L'honorable membre croit cependant que si l'ordre d'idées dont il vient de parler arrivait à être partagé en France, il y aurait tout avantage à ce que le gouvernement s'étudiait à donner à la loi de la presse la plus large interprétation.

L'empire est fait, dit-il ; on ne le discute plus. Il représente la force dans le droit, et il est en mesure de tenir tête aux mauvaises passions. Par conséquent il peut donner toutes les libertés. L'orateur en trouve un exemple saisissant dans ce qui se passe au sujet des réunions publiques autorisées par la dernière loi. La liberté donnée aux clubs a entraîné leur mort naturelle. Il en serait de même à l'égard de la presse ; la liberté aurait sur les folles écrits le même effet que sur les folles de la parole.

Sans doute la presse sera toujours divisée en presse attaquante et presse conservatrice. Mais c'est là une situation dont il faut savoir s'accommoder, à une condition cependant, c'est que les fonctionnaires attaqués, qui peuvent se retrancher derrière l'empereur, seul responsable, n'acceptent pas cet holocauste du souverain pour le sujet.

Ce serait une injustice assurément d'oublier toujours chacun dans le gouvernement est toujours empressé à revendiquer la responsabilité qui lui appartient et de méconnaître que la responsabilité ministérielle est en réalité écrite dans nos moeurs qui sont générales. Mais il reste à savoir le point où elle commence.

Et bien ! dit en terminant l'orateur, l'interpellation adressée aujourd'hui au gouvernement est inspirée par un sentiment de loyalisme envers la couronne et envers la presse, n'aurait-elle d'autre effet que d'introduire cette question dans cette enceinte je ne regretterais pas, malgré le trouble que me cause la part hâtive que je viens de prendre à vos discussions, d'avoir

été un des signataires de cette interpellation. Pour M. de Maupas, la liberté de la presse en s'exerçant naturellement contre la personne la plus responsable ou la seule véritablement responsable de l'empire, a découvert la couronne. Il faut se hâter d'ouvrir celle-ci constitutionnellement par la responsabilité ministérielle, non pas solidaire, mais homogène.

On vient donc de toutes parts, sous une forme ou sous une autre, à cette pensée qui est la seule juste et vraie : que la liberté n'est un danger que quand elle est comprimée ou trop réglementée, ce qui est tout à fait la même chose.

On en vient donc à sentir aussi que la responsabilité ministérielle a son bon côté, n'aurait-elle, comme l'a dit M. de Maupas, que l'avantage de permettre plus d'élasticité aux débats des assemblées, où l'on pourrait tout discuter sans crainte de risquer un effacement à la couronne.

Dans sa réponse à M. de Maupas, M. Rouher a dit qu'à ses yeux, la famille était le lien d'un gouvernement. Cette assimilation de l'autorité du souverain à celle du père de famille, dit à ce sujet le Journal des Débats, a quelque chose de doux et de sentimental qui peut faire illusion aux naïfs attendrissement.

M. le comte de Sartiges commence par dire qu'étranger à la discussion qui, dans cette enceinte, a précédé l'adoption de la loi sur la presse, il a le besoin de solliciter l'indulgence du Sénat pour la forme et le fond de quelques réflexions qu'il se propose de lui présenter.

Au surplus, il sera bref. L'ampleur avec laquelle M. de Maupas a développé l'objet de l'interpellation le lui permet ; car il s'associe aux considérations que son honorable collègue a présentées, surtout en ce qui concerne les attaques dont la couronne est l'objet de la part de la presse, et, comme lui, il pense que la dernière loi sur la presse a été l'occasion, sinon la cause, de ces coupables excès.

Peut-être serait-il encore plus préoccupé de cet état de choses s'il n'avait été à même d'étudier dans d'autres pays la situation de la presse. Aux États-Unis, dans les Pays-Bas, en Belgique, en Angleterre, en Italie, la presse est libre de tout frein. Mais ses insultes sont traitées avec dédain, ou la considère même comme une sorte de soupape pour les mauvaises passions et partant comme utile.

Les journaux n'y font point l'opinion, ils la suivent ; ils n'ont de lectures qu'autant qu'il s'agit d'accord avec elle, ou qu'ils nient la prétention d'imposer une opinion toute faite.

Il est vrai que, de loin, on ne peut voir ce qui se passe dans son propre pays aussi bien que les personnes qui y sont présentes. L'honorable membre croit cependant que si l'ordre d'idées dont il vient de parler arrivait à être partagé en France, il y aurait tout avantage à ce que le gouvernement s'étudiait à donner à la loi de la presse la plus large interprétation.

L'empire est fait, dit-il ; on ne le discute plus. Il représente la force dans le droit, et il est en mesure de tenir tête aux mauvaises passions. Par conséquent il peut donner toutes les libertés. L'orateur en trouve un exemple saisissant dans ce qui se passe au sujet des réunions publiques autorisées par la dernière loi. La liberté donnée aux clubs a entraîné leur mort naturelle. Il en serait de même à l'égard de la presse ; la liberté aurait sur les folles écrits le même effet que sur les folles de la parole.

Sans doute la presse sera toujours divisée en presse attaquante et presse conservatrice. Mais c'est là une situation dont il faut savoir s'accommoder, à une condition cependant, c'est que les fonctionnaires attaqués, qui peuvent se retrancher derrière l'empereur, seul responsable, n'acceptent pas cet holocauste du souverain pour le sujet.

Ce serait une injustice assurément d'oublier toujours chacun dans le gouvernement est toujours empressé à revendiquer la responsabilité qui lui appartient et de méconnaître que la responsabilité ministérielle est en réalité écrite dans nos moeurs qui sont générales. Mais il reste à savoir le point où elle commence.

Et bien ! dit en terminant l'orateur, l'interpellation adressée aujourd'hui au gouvernement est inspirée par un sentiment de loyalisme envers la couronne et envers la presse, n'aurait-elle d'autre effet que d'introduire cette question dans cette enceinte je ne regretterais pas, malgré le trouble que me cause la part hâtive que je viens de prendre à vos discussions, d'avoir

doit probablement faire une concession honteuse à l'immense et peut-être abusive production de la littérature romanesque pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler.

L'étude de la vie des hommes célèbres offre, en effet, des combinaisons aussi pathétiques, présente des problèmes de physiologie aussi attachants que la fantaisie des conteurs en puisse inventer. Quel thème romanesque plus original, plus frappant, par exemple, que celui-ci ? Un des maîtres de l'art musical, un grand compositeur, qui est atteint par la surdité ; qui cesse graduellement d'entendre ces concerts dont il charme les hommes ! Par quelles scènes touchantes se révèle cette funeste infirmité ?

Que les terribles ravages de la surdité, en grandissant, exercent sur une âme énergique et passionnée ? Jusqu'à quel point sera poussée cette cruelle ironie du sort ? Voilà, certes, un sujet de roman, s'il en fut jamais. Eh bien ! l'histoire l'a traité avec une bien autre autorité qu'aucun romancier ne l'aurait su faire : c'est la précieuse destinée de Louis van Beethoven.

Bethoven avait trente ans à peine, lorsqu'il devint sourd. Un médecin, son ami, « Un démon envieux, ma mauvaise santé, j'ai un méchant pied dans mon jardin, c'est à-dire que le sens de l'ouïe s'affaiblit chaque jour davantage chez moi de plus en plus. Je dois avouer que je passe ma vie bien tristement. Depuis deux ans, j'évite presque toutes les sociétés, parce qu'il m'est impossible de dire aux gens : Je suis sourd. Si mon art n'était pas la musique, cela traiterait encore... » Un peu plus tard, en 1802, dans un testament tracé pour ses frères, il se livre à ces plaintes : « D'un tempérament vif et bouillant, sensible au plaisir de la société, j'ai dû de bonne heure m'en éloigner et mener une vie solitaire. M'arrivait-il parfois de vouloir me mettre au-dessus de mes préoccupations, combien j'y étais cruellement ramené et fêré de rentrer en moi-même par la douloureuse expérience de ma surdité ! Hélas ! comme j'aurais pu confesser la faiblesse d'un sens qui, chez moi, devait être plus parfait que chez tout autre, d'un sens que je possédai jadis dans toute sa plénitude et à un degré tel que peu d'hommes de ma profession en ont eu un semblable ? Non, je ne le pouvais. Si je m'approchais d'un groupe, aussitôt je pensais une angoisse cruelle à la crainte de laisser percevoir mon état. Quelle humiliation ! quand quel qu'un placé près de moi entend à distance les sons d'une flûte ou les chants des bergers, je ne sais pas. De pareilles épreuves me plongent dans le désespoir, et il s'en faut de peu que je ne me jette à mes jours ! »

Dependant il est bien tôt forcé à faire l'aveu de son infirmité qui suit une marche progressive. Dans un procès qu'il soutient pour obtenir la tutelle de son neveu, qu'il veut arracher à la veuve indigne de son frère, il est obligé de convenir avec les juges qu'il est peu dur d'oreille. Sa maladie le contraint de bonne heure à se retirer dans une chambre exécutant. Dès 1814, il est condamné au silence ; il cesse de jouer en public, lui qui avait obtenu de si brillants triomphes comme virtuose. En 1816, il en est réduit à faire usage du porte-voix ; en 1818, il lui faut recourir à l'écriture pour communiquer avec ses semblables. Hauer, directeur du Conservatoire de Vienne, alla lui rendre visite en 1820 : « Il ne le trouva pas d'abord chez lui, mais il aperçut bientôt un homme errant à travers champs, tantôt s'arrêtant, levant les yeux au ciel, puis reprenant sa marche et s'arrêtant pour écrire sur son carnet. Cet homme était fort et trapu ; une foule de cheveux noirs s'ébouriffaient autour de sa tête ; ses habits en désordre portaient la trace d'une longue course par monts et par vaux. C'était Beethoven. Hauer se présenta et fut bien accueilli ; ils dînèrent ensemble, après quoi il s'approcha du piano. Beethoven frappait de ses cinq doigts de la main gauche sur les touches basses sans distinguer les sons, et s'écriait : « Écoutez, ce que j'ai écrit. » Hauer pouvait à peine retenir ses larmes. »

Deux ans après, en 1822, une scène plus triste pour le maître eut lieu à l'opéra de Vienne. Il s'agissait de reprendre *Fidelio*. Beethoven voulut encore diriger les répétitions. Voici comment son ami Schindler raconte cet épisode dont il fut témoin et acteur : « L'ouverture marcha parfaitement, car la phalange

exercée des musiciens se comportait comme un seul homme, en dépit des hésitations visibles du directeur. Mais, dès le duo entre Marcelline et Jaquino, on s'aperçut que Beethoven n'entendait point ce qui se passait sur la scène. Il regardait considérablement le mouvement, et tandis que l'orchestre restait avec lui les chanteurs allaient de l'avant. A l'endroit où l'on entend frapper à la porte de la prison, tout se débâta. Le chef d'orchestre ordinaire, Umlauf, proposa un temps d'arrêt sans en donner la raison, et après quelques pourparlers avec les chanteurs, on reprit *Adagio*. Le duo recommença et aussitôt le défaut d'ensemble se fit de nouveau sentir ; aux coups frappés à la porte, le mélo dérivait tout lieu. Il fallut faire une seconde pause. L'impossibilité de continuer sous la direction du compositeur était évidente ; mais comme, de quelle manière le lui révéler ? Ni l'administrateur, ni Umlauf ne voulaient lui dire : « Retire-toi, pauvre infortuné ! » Quant à lui, inquiet, agité, il se tourna à droite et à gauche pour interroger les visages et savoir d'où venait l'obstacle. Mais partout silence profond. Alors il m'appela. Quand je fus près de lui, il me tendit son portefeuille et me fit signe d'écrire. Je traçai vivement ces mots : « Je vous prie de pas continuer davantage, je vous expliquerai pourquoi à la maison. » Un bond lui sauta dans le pater, courut jusqu'à chez lui sans s'arrêter. En entrant, il se jeta sur un sofa, se couvrit le visage de ses mains et demeura ainsi jusqu'au moment de se mettre à table. Mais la encore, il ne prononça pas un mot, conserva l'attitude de l'abattement le plus complet, de la douleur la plus profonde. Ce dernier coup ne ressemblait pas aux autres, il ne s'en différençait pas.

Les plus glorieux succès étaient empoisonnés pour lui ; pendant que le théâtre défilait à la représentation de ses œuvres, d'applaudissements unanimes, on nous le point tournant le dos à la salle, impossible, n'entendant rien. Quelqu'un est obligé de lui faire faire volte-face pour lui montrer les mains qui battent, les mouchoirs qui s'agitent, les cheveux qui s'élevaient en l'air pour qu'il ait conscience de son succès.

Comment l'artiste qui souffrait un supplice si douloureux n'aurait-il pas contracté d'étranges défauts de caractère ? On n'a pas de peine à comprendre les brusqueries, les méfiances, l'irritabilité où il se laissait entraîner. L'horreur de la contrainte, le besoin de changements, ce qui donnait satisfaction par de fréquents déplacements, dit madame Andley, peuvent encore s'expliquer par cette infirmité qui fut aussi l'obstacle que rencontra la perfection de ses dernières œuvres.

On a son portrait de différentes matières. Weber nous le décrit ainsi à la date de 1823 : « Ses cheveux épais, grisonnants, blancs par places, se dressaient sur son crâne, extraordinairement développés. Son nez était, sa bouche gracieuse et tendre, son menton large et rond soutenant deux mâchoires puissantes, donnait à son visage large et marqué de petite vérole une énergie toute féminine qu'éclairaient deux yeux brillants, ombragés d'épais cils. Un vieil habit troué aux coudes enveloppait son corps cyclopaéen. Sa silhouette de grand artiste a été aussi reproduite par le crayon : « Il y a un petit d'homme allemand, dit M. Roqueplan, qui a été récemment photographié par moi. C'est un homme d'une stature de tous nos marchands de musique. Ce dessin représente un monsieur en pied. La tête est tournée de côté, et le regard est dirigé vers le spectateur. Les mains sont croisées derrière le dos et tiennent un rouleau de musique. Ce portrait, qui pourrait être celui d'un accordeur de piano en costume de noce, est celui de l'auteur de la *Symphonie pastorale*. Il doit être d'une ressemblance parfaite, mais prise du côté vulgaire, par un artiste vulgaire aussi, mais fidèle. »

Il paraît, il est vrai, avoir porté à un point tout-à-fait remarquable l'incoscience, la mobilité et la brusquerie d'humeur. Il rompait

continuellement avec ses meilleurs amis, puis, ramené par son bon cœur, il s'excusait sans se fier et l'autre s'en fâchait.

Il avait des violences de paroles incroyables contre ses éditeurs, contre les musiciens qui exécutaient ses œuvres. Il changeait sans cesse de demeure ; pendant qu'il dirigeait *Fidelio*, dans la seconde moitié de 1805, le directeur du théâtre avait mis gracieusement un appartement à sa disposition au théâtre même ; mais il s'en dégoûta vite et le quitta pour aller occuper un autre dans la maison de Breunig. Le printemps vint et avec lui un troisième logement à Baden, près de Vienne, sans donner congé du précédent, puis bientôt un quatrième à Bebling, ancien village de la campagne viennoise. Un cinquième vint presque aussitôt à ajouter aux autres, et celui-là, loué chez le baron Pasqualutti, fut si convenu pris, quité et repris, que le baron défendit de le donner à personne, et qu'il disait en riant, chaque fois que Beethoven s'en allait : « Attendez un peu il ne tardera pas à revenir. »

Plus tard, lorsqu'il composait la *9e symphonie* il lui prit tout à coup fantaisie de quitter la jolie villa du baron de Frey et d'aller à Hetsendorf, où l'journal d'un beau père et d'une vue ravissante ; il n'y put plus tenir, et par la baron lui fut toujours de grands compliments chaque fois qu'il le rencontrait. Il envoya chercher Schindler à cinq heures du matin, pour l'aider à chercher un logement à Baden. Schindler se rendit à l'appel ; les deux amis se mettent en route en quête d'un appartement :

« A peine en chemin, Beethoven commença à énumérer tous les loyers qu'il avait déjà occupés et tous leurs inconvénients. Il ne trouva qu'il n'en restait plus qu'un seul dont la disposition fut lui convenir. Oui, vraiment, un seul, et pour seroit d'embaras, le propriétaire de cette petite unique lui avait délaissé l'année d'avant, qu'il ne voulait plus l'avoir pour locataire. Arrivé à Baden, Schindler se présente en parlementaire dans cette maison, objet d'une ardente convoitise, chargé de promettre plus d'ordre, plus d'égards pour les habitants étrangers ; car le manque d'ordre et d'égards formait le fond des griefs articulés contre Beethoven.

Hélas ! les promesses ne trouvèrent aucune créance ; il fallut se retirer avec perte. Le préavis postulé en éprouva un vif chagrin, et son ambassadeur dut retourner encore frapper, en suppliant, à la porte de cet homme dur comme le fer (il était serrurier), et renouveler toutes les assurances d'une meilleure conduite à l'avenir. Cette fois, l'accueil fut plus favorable ; mais on exigea que Beethoven mit, ainsi qu'il l'avait fait l'année précédente, des volets aux fenêtres donnant sur la rue. Comme, après tout, ces volets pouvaient servir à préserver du soleil ses yeux fatigués, on passa sur cette étrange condition, sans pouvoir toutefois se l'expliquer, et, peu de jours après, l'installation eut lieu.

Le secret de cette exigence, la voici : Beethoven, bizarre et distrait comme il l'avait toujours été et comme il le devint de plus en plus, avait transformé ses contreventes à la fois en album, en livre de compte, en mémorandum, sur lesquels il écrivait tantôt des fantaisies musicales, tantôt des pensées morales ou des réflexions humoristiques, tantôt enfin des colonnes de chiffres longues d'une aune, contenant des problèmes comme celui-ci : en deux cents deux cent cinquante de livres ? et ainsi de suite. Une famille du nord de l'Allemagne, logée en face de lui, l'avait remarqué occupé à ses barbouillages ; elle voulut savoir ce qu'il faisait et acheta un vo et par curiosité. Une fois en possession de son secret dévoilé, elle ne s'endormait plus, et bien vite elle disposa de ceux qui restaient en faveur des amateurs. Or, c'était pour continuer cet ingénu trafic qu'il importait au maître la condition d'un replacer d'autre.

L'intérieur de l'artiste était singulièrement agité. Le plus complet désordre y régnait, dit un visiteur : argent, vêtements, musique étaient épars sur le plancher ; une pile de linge encombrant le lit ; une couche de poussière couvrait le piano ; sur la table trônaient des tasses et des assiettes ébréchées. Rien, son disciple, nous parlo de son encrier souvent renversé sur son piano, de ses meubles brisés et salis, des nombreuses balafres qui sillonnaient son visage

étaient que s'il fallait se laisser également toucher par toutes les tristesses, le plus court parti à prendre serait celui d'une réclusion absolue. « Si vous ne voulez pas être trop dégoûté de ce que vous êtes appelé à voir chaque jour, dit Chamfort, allez tous les matins deux crapauds avant de sortir de chez vous. » Dudley, qui était un philosophe de la bonne école, de l'école pratique, avait l'habitude d'avaler les crapauds de Chamfort, qu'il n'avait probablement jamais lu, et il se cuirassait ainsi contre toutes les choses hideuses qu'il rencontrait sur sa route, en se disant qu'à dix pas plus loin il en rencontrerait de plus hideuses encore, et toujours ainsi de pire en pire, et qu'il perdrait son temps à s'apitoyer sur des misères moindres, quand il y en avait, au premier détour de la rue, de plus grandes encore.

Sans être égoïste, il s'en fallait, il évitait de rien entreprendre, autant qu'il le pouvait de moins, de l'âcre panteur des infamies qui s'exhalait le long du chemin de sa vie.

Ainsi avait-il fait de sa rencontre avec Frédéric, le petit Philip et Mac-Kean. Il s'était hâté de ne plus se les rappeler. Mais quel fut son étonnement, le lendemain matin, quand il vint prendre sa place dans le *stage*, d'y trouver Mac-Kean confortablement installé dans un des compartiments de l'intérieur, tandis que la pauvre Frédéric était juchée avec son enfant sur l'impériale, où Dudley monta par goût, n'ayant qu'une route de quelques milles à faire.

« Oh ! ne vous imaginez pas, dit-elle, que je pleure un souvenir d'un passé que j'aurais oublié tout à fait sans mon cher fils ; c'est sur cet enfant que je pleure, cet enfant qui ne sait pas qu'il a un père tel que vous, qui ne le saura jamais, Dieu merci !

Philip ne tourna même pas les yeux du côté de ce fils dont la vue ne l'avait pas ému. Frédéric fit encore un pas pour se rapprocher de l'enfant qui Dudley, touché jusqu'au fond du cœur par cette conversation qu'il venait de surprendre, avait retiré la longue-vue, afin de lui rendre sa liberté. Mais l'enfant reprit l'instrument à deux mains et le promena sur l'horizon. Au loin un point noir venait de se montrer, à un détour du fleuve. C'était la fumée du *boat* que les mauvais temps obligeaient à naviguer avec une extrême prudence.

« Oui, reprit Frédéric — en réponse à quelques mots de Philip qui avaient évidemment échappé à Dudley — oui, il a fallu que je me visse au bord de l'abîme de la misère pour avoir oublié ma dignité de femme au point de vous écrire et de vous demander secours. Mais au-dessus de la dignité de la femme, il y a la tendresse de la mère ; c'est la mère seule qui a écrit, entendez-le bien.

L'interlocuteur de Frédéric se rapprocha alors du gentleman et du ton le plus naturel du monde, il lui dit : — Je crois que le *boat* sera ici avant un quart-d'heure. — C'est mon opinion, répondit sèchement Dudley.

Comme l'autre demeurait obstinément en ses côtés, Dudley eut l'idée de l'examiner de plus près, et il ne tarda pas à se rappeler qu'il avait connu ce personnage de qui il venait d'éprouver la sécheresse du cœur.

« Il paraît, dit-il sur un ton indifférent en faisant allusion à la conversation de tout à l'heure, que cette dame n'est pas de bien bonne humeur ; elle est un peu comme les temps... — Oui, en effet, répondit Philip en affectant de sourire, elle n'aime pas le *flirtage*. Dudley toisa son homme de haut en bas et lui fit baisser les yeux. — A qui ai-je l'honneur de parler ? demande celui-ci du ton d'un homme qui cherche à lier conversation. — Vous auriez pu me reconnaître, comme je vous ai reconnu, avec un peu de patience, monsieur Philip Mac-Kean. Je suis James Dudley, de la maison Spencer, Dudley et Co, de New-York. Vous souvenez-vous ? Je vous ai rencontré, il y a trois ans, plusieurs fois, en moins bel équipage, alors que ma maison avait un procès dont s'était malheureusement chargé l'attorney Bailey... — Chez qui je travaillais alors comme clerc, en effet ; mais depuis j'ai quitté le vieux Bailey, un triste malhabile homme, vous devez en savoir quelque chose, je suis aujourd'hui attorney à mon compte. L'ex-clerc de Bailey tendit sa carte à Dudley, qui lut : PHILIP MAC-KEAN, attorney and counsellor-at-law. — A votre service, monsieur Dudley. — Merci, répondit celui-ci. Vous avez

malle qui composait tout son bagage, le nom de Frédéric Bilpoor. Ce nom en remplaçant un autre dont les lettres avaient été effacées. On arriva à deviner que ce nom mal gratté était celui de Mac-Kean. Il y avait en outre sur la malle, Madame Frédéric Mac-Kean. Il en était du nom comme du souvenir de l'homme à qui il appartenait : il en restait malheureusement des traces dans la vie de Frédéric.

Le voyage fut tel que le temps l'avait fait prévoir, rude et presque dangereux. La violence du vent, le brouillard, la glace qui s'amorçait autour du boat, faisaient craindre déjà qu'il ne pût accomplir sa traversée jusqu'à New-York ; il devint bientôt évident que force serait aux voyageurs de relâcher et de continuer en *stage* par voie de terre. En effet, en arrivant au joli bourg de Poukeepsie, c'est-à-dire à moitié route entre Albany et New-York, la proue du bateau heurta contre des murailles de glace et il fallut bien se résigner à aborder, pour ne plus démarquer. Les passagers, peu nombreux par exception, débarquèrent.

Dudley eut la chance de ne pas rencontrer Mac-Kean en sortant du boat ; mais il s'assura respectueusement Frédéric, tapa sur la joue au petit Philip, et alla prendre une nuit de repos avant de s'embarquer dans le *stage* qui devait le conduire à quelques milles en deçà New-York.

De l'aventure de Frédéric Mac-Kean Dudley n'emporta que le souvenir d'une de ces impressions désolantes qui abondent dans la traversée humaine. Son opinion

était que s'il fallait se laisser également toucher par toutes les tristesses, le plus court parti à prendre serait celui d'une réclusion absolue. « Si vous ne voulez pas être trop dégoûté de ce que vous êtes appelé à voir chaque jour, dit Chamfort, allez tous les matins deux crapauds avant de sortir de chez vous. » Dudley, qui était un philosophe de la bonne école, de l'école pratique, avait l'habitude d'avaler les crapauds de Chamfort, qu'il n'avait probablement jamais lu, et il se cuirassait ainsi contre toutes les choses hideuses qu'il rencontrait sur sa route, en se disant qu'à dix pas plus loin il en rencontrerait de plus hideuses encore, et toujours ainsi de pire en pire, et qu'il perdrait son temps à s'apitoyer sur des misères moindres, quand il y en avait, au premier détour de la rue, de plus grandes encore.

Sans être égoïste, il s'en fallait, il évitait de rien entreprendre, autant qu'il le pouvait de moins, de l'âcre panteur des infamies qui s'exhalait le long du chemin de sa vie.

Ainsi avait-il fait de sa rencontre avec Frédéric, le petit Philip et Mac-Kean. Il s'était hâté de ne plus se les rappeler. Mais quel fut son étonnement, le lendemain matin, quand il vint prendre sa place dans le *stage*, d'y trouver Mac-Kean confortablement installé dans un des compartiments de l'intérieur, tandis que la pauvre Frédéric était juchée avec son enfant sur l'impériale, où Dudley monta par goût, n'ayant qu'une route de quelques milles à faire.

« Oh ! ne vous imaginez pas, dit-elle, que je pleure un souvenir d'un passé que j'aurais oublié tout à fait sans mon cher fils ; c'est sur cet enfant que je pleure, cet enfant qui ne sait pas qu'il a un père tel que vous, qui ne le saura jamais, Dieu merci !

Philip ne tourna même pas les yeux du côté de ce fils dont la vue ne l'avait pas ému. Frédéric fit encore un pas pour se rapprocher de l'enfant qui Dudley, touché jusqu'au fond du cœur par cette conversation qu'il venait de surprendre, avait retiré la longue-vue, afin de lui rendre sa liberté. Mais l'enfant reprit l'instrument à deux mains et le promena sur l'horizon. Au loin un point noir venait de se montrer, à un détour du fleuve. C'était la fumée du *boat* que les mauvais temps obligeaient à naviguer avec une extrême prudence.

« Oui, reprit Frédéric — en réponse à quelques mots de Philip qui avaient évidemment échappé à Dudley — oui, il a fallu que je me visse au bord de l'abîme de la misère pour avoir oublié ma dignité de femme au point de vous écrire et de vous demander secours. Mais au-dessus de la dignité de la femme, il y a la tendresse de la mère ; c'est la mère seule qui a écrit, entendez-le bien.

L'interlocuteur de Frédéric se rapprocha alors du gentleman et du ton le plus naturel du monde, il lui dit : — Je crois que le *boat* sera ici avant un quart-d'heure. — C'est mon opinion, répondit sèchement Dudley.

Comme l'autre demeurait obstinément en ses côtés, Dudley eut l'idée de l'examiner de plus près, et il ne tarda pas à se rappeler qu'il avait connu ce personnage de qui il venait d'éprouver la sécheresse du cœur.

« Il paraît, dit-il sur un ton indifférent en faisant allusion à la conversation de tout à l'heure, que cette dame n'est pas de bien bonne humeur ; elle est un peu comme les temps... — Oui, en effet, répondit Philip en affectant de sourire, elle n'aime pas le *flirtage*. Dudley toisa son homme de haut en bas et lui fit baisser les yeux. — A qui ai-je l'honneur de parler ? demande celui-ci du ton d'un homme qui cherche à lier conversation. — Vous auriez pu me reconnaître, comme je vous ai reconnu, avec un peu de patience, monsieur Philip Mac-Kean. Je suis James Dudley, de la maison Spencer, Dudley et Co, de New-York. Vous souvenez-vous ? Je vous ai rencontré, il y a trois ans, plusieurs fois, en moins bel équipage, alors que ma maison avait un procès dont s'était malheureusement chargé l'attorney Bailey... — Chez qui je travaillais alors comme clerc, en effet ; mais depuis j'ai quitté le vieux Bailey, un triste malhabile homme, vous devez en savoir quelque chose, je suis aujourd'hui attorney à mon compte. L'ex-clerc de Bailey tendit sa carte à Dudley, qui lut : PHILIP MAC-KEAN, attorney and counsellor-at-law. — A votre service, monsieur Dudley. — Merci, répondit celui-ci. Vous avez

malle qui composait tout son bagage, le nom de Frédéric Bilpoor. Ce nom en remplaçant un autre dont les lettres avaient été effacées. On arriva à deviner que ce nom mal gratté était celui de Mac-Kean. Il y avait en outre sur la malle, Madame Frédéric Mac-Kean. Il en était du nom comme du souvenir de l'homme à qui il appartenait : il en restait malheureusement des traces dans la vie de Frédéric.

Le voyage fut tel que le temps l'avait fait prévoir, rude et presque dangereux. La violence du vent, le brouillard, la glace qui s'amorçait autour du boat, faisaient craindre déjà qu'il ne pût accomplir sa traversée jusqu'à New-York ; il devint bientôt évident que force serait aux voyageurs de relâcher et de continuer en *stage* par voie de terre. En effet, en arrivant au joli bourg de Poukeepsie, c'est-à-dire à moitié route entre Albany et New-York, la proue du bateau heurta contre des murailles de glace et il fallut bien se résigner à aborder, pour ne plus démarquer. Les passagers, peu nombreux par exception, débarquèrent.

Dudley eut la chance de ne pas rencontrer Mac-Kean en sortant du boat ; mais il s'assura respectueusement Frédéric, tapa sur la joue au petit Philip, et alla prendre une nuit de repos avant de s'embarquer dans le *stage* qui devait le conduire à quelques milles en deçà New-York.

De l'aventure de Frédéric Mac-Kean Dudley n'emporta que le souvenir d'une de ces impressions désolantes qui abondent dans la traversée humaine. Son opinion

Feuilleton du Journal de Québec.

DE 4 MARS 1869.

LE

GRAND DES MONTAGNES BLEUES

SCÈNE DE LA VIE AMÉRICAINE

CHAPITRE V.

Sur le charif.

(Suite.)

« Vous manquez d'une façon complète à nos conventions et à nos engagements, reprit la jeune femme. Il avait été entendu que vous ne m'adresseriez pas la parole ; que je ne paraîtrais pas plus vous connaître que vous ne me connaissez, vous. J'ai tenu ma parole ; pourquoi manquer à la vôtre, sinon, — continua-t-elle en portant la main à ses yeux — par l'habitude que vous avez d'y faillir toujours ?

« Vous pleurez... commença l'homme qui se nommait Philip (nous le savons par le nom de l'enfant) et en faisant un geste pour prendre de nouveau la main de Frédéric. Mais celle-ci recula d'un pas : — Oh ! ne vous imaginez pas, dit-elle, que

je pleure un souvenir d'un passé que j'aurais oublié tout à fait sans mon cher fils ; c'est sur cet enfant que je pleure, cet enfant qui ne sait pas qu'il a un père tel que vous, qui ne le saura jamais, Dieu merci !

Philip ne tourna même pas les yeux du côté de ce fils dont la vue ne l'avait pas ému. Frédéric fit encore un pas pour se rapprocher de l'enfant qui Dudley, touché jusqu'au fond du cœur par cette conversation qu'il venait de surprendre, avait retiré la longue-vue, afin de lui rendre sa liberté. Mais l'enfant reprit l'instrument à deux mains et le promena sur l'horizon. Au loin un point noir venait de se montrer, à un détour du fleuve. C'était la fumée du *boat* que les mauvais temps obligeaient à naviguer avec une extrême prudence.

« Oui, reprit Frédéric — en réponse à quelques mots de Philip qui avaient évidemment échappé à Dudley — oui, il a fallu que je me visse au bord de l'abîme de la misère pour avoir oublié ma dignité de femme au point de vous écrire et de vous demander secours. Mais au-dessus de la dignité de la femme, il y a la tendresse de la mère ; c'est la mère seule qui a écrit, entendez-le bien.

L'interlocuteur de Frédéric se rapprocha alors du gentleman et du ton le plus naturel du monde, il lui dit : — Je crois que le *boat* sera ici avant un quart-d'heure. — C'est mon opinion, répondit sèchement Dudley.</





